



Simple question - 25_QUE_121 - Alexandre Berthoud - Abandon de la jonction Chavannes, accompagné de la création d'une pénétrante d'agglomération et d'un boulevard urbain - quelles conséquences pour les finances cantonales et communales ?

Texte déposé :

Le 20 novembre 2025, le Bureau d'information et de la communication de l'Etat de Vaud a relayé une étude de la commune de Chavannes-près-Renens. Celle-ci propose d'abandonner la jonction prévue sur cette commune, au profit de la création d'une pénétrante d'agglomération et d'un boulevard, en lieu et place de l'Autoroute A1A (Lausanne-Sud). Cette solution a été accueillie, selon le communiqué, avec intérêt par la Conseillère d'Etat en charge de ce dossier.

Toutefois, la suppression de cette autoroute implique que cette liaison routière ne sera pas financée par la Confédération notamment via les recettes liées à la vignette autoroutière. Outre l'investissement initial important induit par cette reconfiguration, il est possible qu'il entraînera une hausse des coûts d'entretien pour les communes concernées ainsi que pour le Canton.

Ainsi, ma question est la suivante :

- » Quelles seraient les conséquences financières annuelles pour le Canton et pour les communes concernées — avec et sans amortissement des travaux projetés — liées à la réalisation d'une pénétrante d'agglomération et d'un boulevard urbain en lieu et place de l'autoroute A1a ?

Conclusion :

Date de dépôt : 03.12.2025

Cosignatures :